

4.3 COMPTES CONSOLIDÉS STATUTAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2000

Bilan (Milliers de Francs Français)

ACTIF	Brut	30/09/2000 Amort. Prov	Net	30/09/1999 Net	30/09/1998 Net
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations Incorporelles	4 045	1 475	2 570	1 960	459
Ecart d'Acquisition	33 030	3 934	29 096	1 704	0
Immobilisations Corporelles	9 043	4 448	4 595	2 412	1 764
Immobilisations financières	1 059	25	1 034	706	1 348
Titres mis en équivalence	3 028	365	2 663		
TOTAL 1	50 205	10 247	39 958	6 782	3 571
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et En-Cours	0		0	0	0
Avances Comptes versés/Commandes	262		262	975	156
Clients et Comptes rattachés	51 038	388	50 650	36 755	22 749
Autres créances	9 455		9 455	2 840	579
Valeurs Mobilières de Placement	498		498	3 153	1 607
Disponibilités	5 927		5 927	6 318	5 363
TOTAL 2	67 180	388	66 792	50 041	30 454
COMPTE DE REGULARISATION	2 104		2 104	1 174	1 331
TOTAL DE L'ACTIF	119 489	10 635	108 854	57 997	35 356

PASSIF	30/09/2000	30/09/1998	30/09/1998
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	2 152	1 574	1 200
Primes de fusion	303	303	677
Prime d'émission	50 181	-	-
Réserve légale	157	120	30
Autres réserves	7 969	4 249	1 129
Réserves Consolidées	-251	-162	-
Ecart de Conversion	-73	-	-
Résultat consolidé - Part de Groupe	-8 144	5 813	4 548
TOTAL 1	52 294	11 897	7 584
INTERETS DES MINORITAIRES			
Dans les Réserves	948	673	200
Dans le Résultat	-798	-150	-200
TOTAL 2	150	563	0
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES : TOTAL 3	150	563	0
DETTES			
Dettes Financières	5 774	1 506	451
Avances et comptes reçus sur Commandes	-	-	-
Dettes d'Exploitation et diverses	49 216	43 013	23 258
TOTAL 4	54 990	44 519	23 709
COMPTE DE REGULARISATION	957	733	465
TOTAL DU PASSIF	108 854	57 997	35 356

Compte de résultat

(en milliers de Francs Français)	30/09/2000	30/09/1999	30/09/1998
Chiffre d'affaires (Hors Taxes)	171 201	120 521	81 228
Autres Produits d'Exploitation	4 154	3 103	1 805
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	175 355	123 624	83 033
Achats consommés	188	1 680	1916
Autres Charges d'Exploitation	47 191	28 298	14 459
Impôts et Taxes	2 990	1 054	567
Frais de Personnel	124 280	77 570	51 825
Dotation aux Amortissements et aux Provisions d'Exploitation	2 880	2 252	3 740
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	177 529	110 854	72 507
1. RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 174	12 770	10 526
Produits Financiers	874	69	82
Charges Financières	425	324	129
2. RESULTAT FINANCIER	449	-255	-47
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-1 725	12 515	10 479
Produits Exceptionnels	381	1 445	238
Charges Exceptionnelles	5 041	3 020	882
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 660	-1 575	-644
Participation des Salariés aux fruits de l'Expansion	0	-1 635	-1 704
5. RESULTAT AVANT IMPÔTS	-6 385	9 305	8 131
Impôts sur les Bénéfices			
• Courants	2 210	-3 587	-4 292
• Différés	-468	-55	709
6. RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	-4 643	5 663	4 548
PART DANS LE RÉSULTAT DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	-365	0	0
AMORTISSEMENT DES ÉCARTS D'ACQUISITION	-3 934	0	0
7. RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE	-8 942	5663	4 548
INTERETS DES MINORITAIRES	798	-150	
8. RESULTAT CONSOLIDE - PART DU GROUPE	-8 144	5 813	4 548
RESULTAT NET PAR ACTION EN FRANCS	-3,97	4,8	
RESULTAT NET PAR ACTION APRES DILUTION EN FRANCS	-3,54	4,8	379

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS STATUTAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2000

I. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

I.1 Liste et identité des sociétés consolidées

Raison sociale Adresse	Activité	Identifiant	% contrôle	Mode de contrôle	Méthode de consolidation
ALTI SA 17 rue Louis Rouquier 92300 Levallois Perret	Conseil, Ingénierie des systèmes distribués, Intégration de progiciels	401 595 483	100%	Société mère	Société mère
ALTI INTERNATIONAL 25 C Av. de Beaulieu B 1160 Bruxelles	Activités d'Alti SA sur l'international	616 722	51%	Contrôle exclusif	Intégration globale
ALTI GLOBAL SERVICES La Colonne 34 Cours Lafayette 69003 Lyon	Activité d'Alti SA sur la région Rhône-Alpes	423 185 701	70%	Contrôle exclusif	Intégration globale
EURACTIV PARTNER 22 Bd de l'Evasion 95800Cergy-le-Haut	Fourniture de services dans les domaines de l'informatique et de la gestion d'entreprise	419 123 062	100%	Contrôle exclusif	Intégration globale
TOPICS 163, rue du Kiem 8030 Strassen Luxembourg	Activité d'Alti SA au Luxembourg	B 23 955	100%	Contrôle exclusif	Intégration globale
IACS 35, rue Chanzy 75011 Paris	Fournitures de logiciels et de services dans les technologies de la communication	401 361 696	60%	Contrôle exclusif	Intégration globale
EXCEED 321, route d'Arlon 8011 Strassen Luxembourg	Web Agency	55 970	100%	Contrôle exclusif	Intégration globale
NOVAXIS 88, av du Général Leclerc 92100 Boulogne-Billancourt	Conseil et Intégration	412 735 813	96,5%	Contrôle exclusif	Intégration globale
ALTI AMERICA 285 Great Valley Parkway Malvern PA 19355 USA	Activité d'Alti SA aux Etats-Unis		51%	Contrôle exclusif	Intégration globale
E-REPORTFOLIO.COM Avenue Louise 65 Stephanie Business Center Bruxelles	Fournitures de services dans les domaines de l'informatique		49%	Joint-venture	Mise en équivalence

I.2 Variations du périmètre de consolidation

Sociétés consolidées

• *TOPICS*

Suite à sa levée d'option sur la promesse d'acquisition de 100% des titres de la société luxembourgeoise Topics en date du 1er décembre 1999, Alti SA a acquis 100% des actions pour un montant de 5 500 000 francs aux termes d'un protocole en date du 25 janvier 2000.

• *Création de la société Alti America et acquisition de la société Value Stream*

Courant décembre 1999, Alti SA a créé Alti America, basée à Philadelphie au capital de 150 000 \$. Alti SA est actionnaire à hauteur de 51%.

Courant février 2000, via Alti America, Alti SA a acquis 100% du capital de la société Value Stream Eng., spécialisée dans le conseil en B2B et CRM.

• *IACS*

Début janvier 2000, Alti SA a acquis 60% de la société IACS (start-up internet dans les nouvelles technologies de la communication) pour un montant de 812 700 Francs.

Les équipes d'IACS ont emménagé dans les locaux d'Alti à Levallois-Perret fin juillet 2000.

• *Exceed*

Début mai 2000, Alti SA a acquis 100% des titres de la société luxembourgeoise Exceed pour un montant de 9 000 000 Francs. Exceed est une Web agency qui offre des prestations allant du conseil à la réalisation de sites.

• *Novaxis*

96.5% des titres de la société Novaxis ont été rachetés début juin 2000 pour un montant de 2 899 116 francs. Novaxis est une société experte dans le conseil et la mise en œuvre de solutions de gestion de la relation client et de Business Intelligence.

Fin août 2000, Novaxis a rejoint les locaux d'Alti SA à Levallois-Perret.

• *E-Reportfolio.com*

En juin 2000, Alti SA a souscrit à l'augmentation de capital de la société E-reportfolio.com à hauteur de 49% pour un montant de 3 028 068 Francs. E-reportfolio.com est une joint-venture entre Alti SA et la société Business Object qui en détient 51%, son siège social est situé en Belgique.

Des comptes consolidés proforma ont par ailleurs été établis permettant d'apprécier l'impact en année pleine de l'entrée des sociétés dans le périmètre (se reporter à l'annexe proforma).

II. PRINCIPALES DONNÉES CONSOLIDÉES EN EUROS *

(en milliers d'Euros sauf pour le bénéfice net par action)	30 septembre 2000 (12 mois)	30 septembre 1999 (12 mois)
Chiffre d'affaires	26 099	18 373
Résultat courant avant impôt	- 263	1 908
Résultat net	- 1 241	886
Capitaux propres	7 972	1 814
Total Bilan	16 595	8 841
Dividendes au titre de l'exercice Clos en n-1	313	229
Bénéfice net par action	-0.605	0.737

(*) Les principales données financières en euros sont présentées à titre d'information. Ces données ont été converties du franc en euros sur la base de la parité officielle de l'euro en francs au 31 décembre 1998, soit 6,55957 francs pour 1 euro. Les données converties en euros ont été arrondies à l'euro le plus proche.

III. EVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PÉRIODE

III.1 Introduction en Bourse

L'admission des titres de la société à la cote du Nouveau Marché a été réalisée le 12 novembre 1999. Le prix d'admission des titres a été fixé à 15 Euros. 747 500 actions sur un total de 2 050 000 titres, soit 36,5% ont été cédées dans le public. Parmi les 747 500 actions cédées, 550 000 actions nouvelles ont été créées de valeur nominale 0,16 euros, chacune conférant aux souscripteurs les mêmes droits que les actions anciennes et portant jouissance à compter du 1er octobre 1999. L'augmentation de capital qui en a résulté s'est élevée à 8 250 000 Euros, prime d'émission comprise.

Au 30 septembre 2000, dans le cadre de cette introduction en bourse, les honoraires et frais liés aux différents chantiers ont été imputés net de l'économie d'impôt sur la prime d'émission à hauteur de 3 358 KF, ont eu un impact sur le résultat exceptionnel pour 3 288 KF.

III.2 Création et acquisition de filiales

Se reporter au paragraphe I.3 ci-dessus relatif aux variations de périmètre de consolidation.

III.3 Contrôles URSSAF et fiscal

Au cours de l'exercice 1999/2000, la société mère ALTI SA a subi un contrôle URSSAF et un contrôle fiscal portant sur les exercices 1997 à 1999. Les redressements issus de ces contrôles sont non significatifs et figurent en résultat exceptionnel.

III.4 Signature des mesures d'application de la loi sur les 35 Heures

Courant juin 2000, la société mère Alti SA a signé avec les institutions représentatives du personnel un ensemble de modalités d'application de l'accord de branche Syntec relatives à la loi sur les 35 heures. L'ensemble des modalités ont fait l'objet d'une provision dans les comptes au 30 septembre 2000 pour un montant de 1 278 KF charges incluses.

IV. EVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

IV.1 Rachat des parts minoritaires des sociétés AGS, Alti International et IACS

Début octobre 2000, Alti SA a racheté à leur valeur nominale les 30% de titres de la société Alti Global Services détenus par son dirigeant.

Courant octobre 2000, ALTI SA a conclu avec les actionnaires minoritaires d'Alti International un contrat d'apport des 49% du capital qu'ils détiennent: aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date de 27 novembre 2000, 70 250 actions nouvelles seront créées en rémunération de cet apport d'une valeur unitaire de 25,46 Euros, soit une valeur globale de 1 788 565 Euros.

En date du 18 octobre 2000, Alti SA a racheté les 40% de titres de la société IACS à ses dirigeants pour un montant de 1 169 046.56 Francs, accompagné de formules de révision de prix sur les exercices clos les 30 septembre 2001 et 2002.

IV.2 Rachat de la société PL7 Bright

Fin octobre 2000, Alti SA a acquis 100% de la société PL7 Bright pour un montant de 13 millions de francs. PL7 Bright est un cabinet de conseil stratégique et opérationnel dans les nouvelles technologies.

V. PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE CONSOLIDATION

V.1 Principes comptables

Les comptes consolidés de la société Alti SA sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France, et notamment dans le respect des dispositions de la loi du 3 janvier 1985, du décret d'application du 17 février 1986 et du règlement CRC n°99-02 du 31 juillet 1999.

Principes de consolidation

La consolidation a porté sur les sociétés françaises et étrangères du groupe Alti au 30 septembre 2000. La consolidation est réalisée à partir des comptes sociaux dûment établis, conformément aux principes de prudence, d'indépendance des exercices, de permanence des méthodes d'évaluation et de continuité d'exploitation.

Méthodes de consolidation

Les comptes des sociétés dans lesquelles la société Alti exerce un contrôle exclusif sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

Les comptes des sociétés dans lesquelles la société Alti exerce une influence notable sont consolidés par la méthode de la mise en équivalence.

Les comptes des sociétés dans lesquelles la société Alti détient une participation minoritaire ne sont pas consolidés.

Eliminations des comptes et transactions réciproques

Les comptes et transactions d'importance significative entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés.

Opérations et états financiers libellés en devises

S'agissant d'entités autonomes, la méthode du taux de clôture a été appliquée. Les éléments d'actifs et de passifs sont convertis au cours de change en vigueur à la date d'arrêt de la situation comptable.

Les écarts de conversion tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat sont transférés directement en capitaux propres, au poste 'écart de conversion', pour la part du groupe, et au poste 'intérêts minoritaires', pour la part leur revenant.

Impôts différés

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte du décalage pouvant exister entre l'exercice au titre duquel certaines charges sont constatées et celui au titre duquel ces charges interviennent dans la détermination du résultat fiscal.

Les impôts différés sont valorisés selon la méthode du report variable.

Survaleurs

La différence pouvant exister entre, d'une part, le prix d'acquisition des titres de la filiale acquise et, d'autre part, la quote-part du groupe dans l'actif net de la société à l'époque de l'acquisition desdits titres est portée en écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition est généralement amorti sur cinq ans, à l'exception de cas exceptionnel à apprécier au cas par cas.

V.2 Méthodes d'évaluation retenues pour certains postes du bilan

Frais de recherche et développement

La société Alti SA engage des dépenses de recherche et développement destinées à développer son savoir-faire et à définir les nouveaux positionnements techniques notamment en fonction de clients potentiels. Ces dépenses sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles ont été engagées, selon leur nature.

Le principe généralement admis dans le groupe est l'affectation des dépenses de recherche et développement en charge tant qu'elles ne correspondent pas à un projet clairement identifié.

Seules les sociétés Alti International et Alti America ont inscrit à l'actif des frais de recherche et développement correspondant à la conception de logiciels, car ceux-ci sont utilisables pour des projets similaires. Ces frais sont amortis sur une durée de trois ans.

Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles et corporelles correspond à la valeur d'entrée dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

Les amortissements sont calculés sur la durée normale de vie des biens par application de taux homogènes au sein du groupe :

• Agencements installations	Linéaire	5 à 8 ans
• Matériel de transport	Linéaire	4 ans
• Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans
• Matériel informatique	Linéaire	2 à 3 ans
	Dégressif	5 ans
• Mobilier	Linéaire	5 à 7 ans
• Logiciels	Linéaire	1 an
• Licences	Linéaire	1 an

Titres de participation

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan pour leur prix d'acquisition et sont dépréciés lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur coût d'acquisition.

Créances clients et reconnaissance du chiffre d'affaires

Contrats à exécution successive (régie) :

Les prestations rendues et non facturées à la date de clôture sur les contrats en régie sont enregistrées en factures à établir.

Contrats au forfait :

Les contrats traités au forfait sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement. Selon cette méthode, les produits correspondant au contrat sont pris en compte en fonction du temps passé par les intervenants à la date de l'arrêté des comptes.

Lorsque le montant des coûts prévisibles pour l'achèvement d'un contrat risque de faire apparaître une perte à terminaison, une provision pour risque est constituée en fonction de la meilleure estimation de la perte probable déterminée à la clôture des comptes.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable en fonction des risques de recouvrement.

Risque de crédit

Les instruments financiers sur lesquels la société encourt un risque de crédit sont principalement les disponibilités et valeurs mobilières de placement, ainsi que les créances clients.

Les disponibilités de la société sont principalement exprimées en francs français et concentrées dans trois grandes banques françaises.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition au 30 septembre 2000.

Les valeurs mobilières n'ont pas été dépréciées au 30 septembre 2000, leurs cours à cette date étant supérieurs à leurs valeurs d'acquisition.

En cas de cession de ces titres, la règle " premier entré, premier sorti " a été appliquée pour le calcul des plus ou moins values.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice.

VI. NOTES SUR LE BILAN

VI.1 Immobilisations incorporelles

Elles se décomposent comme suit :

(en milliers de Francs Français)	30 septembre 2000			30 septembre 1999		
	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Frais de recherche et développement	2 606	480	2 126	406	192	214
Autres immobilisations incorporelles	1 439	995	444	703	516	187
Immobilisations incorporelles en cours				1 559		1 559
TOTAL	4 045	1 475	2 570	2 668	708	1 960

Les variations de l'exercice s'analysent comme suit :

(en milliers de Francs Français)	Immobilisations				Amortissements		
	Valeur brute début ex.	Acquisitions de l'ex.	Autres Mouvements	Valeur brute fin ex.	Valeur début ex.	Augmentations de l'ex.	Valeur fin ex.
Frais de recherche et développement	406	975	1 225	2 606	192	288	480
Autres immobilisations incorporelles	703	450	286	1 439	516	479	995
Immobilisations incorporelles en cours	1 559		-1 559				
TOTAL	2 668	1 425	-48	4 045	708	767	1 475

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement inscrits à l'actif correspondent chez Altı International à la conception d'un logiciel de tarification douanière mis en place en Pologne, utilisable pour des projets similaires dans d'autres pays. Chez Altı America, ils correspondent à la constitution d'un logiciel de démonstration autour des produits SAP et Siebel.

Immobilisations incorporelles en cours

Au 30 septembre 1999, les immobilisations incorporelles en cours (1 559 KF) correspondaient à la quote part des frais liés à l'opération d'introduction en bourse engagés au 30 septembre 99 et imputés sur la prime d'émission au 30 septembre 2000.

VI.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en milliers de Francs Français)	30 septembre 2000			30 septembre 1999		
	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Installations techniques, matériel	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	9 043	4 448	4 595	4 089	1 677	2 412
TOTAL	9 043	4 448	4 595	4 089	1 677	2 412

Les variations de l'exercice s'analysent comme suit :

(en milliers de Francs Français)	Immobilisations					Amortissements			
	Valeur brute début ex.	Acquisitions de l'ex.	Autres Mouvements	Cessions Rebutés de l'ex.	Valeurs brutes fin ex.	Valeur début ex.	Augmentations de l'ex.	Diminutions de l'ex.	Valeur fin ex.
Installations techniques, matériels et outillages	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Installations et agencements divers	726	154	311	-	1 191	61	213	-	274
Matériel de bureau et Informatique	3 360	2 697	1 767	73	7 751	1 613	2 514	-	4 127
Matériel de transport	3	3	97	2	101	3	44	-	47
TOTAL	4 089	2 854	2 175	75	9 043	1 677	2 771	-	4 448

L'augmentation des immobilisations corporelles correspond pour la partie liée aux "autres mouvements" aux immobilisations des sociétés acquises au cours de l'exercice.

VI.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières se décomposent comme suit au 30 septembre 2000 :

(en milliers de Francs Français)	30 septembre 2000			30 septembre 2000		
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes
Titres non consolidés	252	-	252	6	-	6
Dépôts et cautionnements	807	25	782	700	-	700
Titres mis en équivalence	3 028	365	2 663	-	-	-
TOTAL	4 087	390	3 697	706	-	706

Les titres non consolidés concernent la participation de 2.5% dans le capital de la société ADPLAY.

Les dépôts et cautionnements concernent pour l'essentiel les dépôts de garantie versés aux bailleurs des locaux utilisés par les sociétés du groupe.

Les titres mis en équivalence représentent 49 % de la société e-reportfolio.com au 30 septembre 2000.

VI.4 Ecarts d'acquisition

(en milliers de Francs Français)	30 septembre 2000			30 septembre 2000
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	
Euractiv Partners	6 148	1 230	4 918	1 704
Topics	4 310	616	3 694	
IACS	2 277	341	1 936	
Exceed	9 835	819	9 015	
Novaxis	5 611	281	5 330	
Value Stream	4 849	647	4 202	
TOTAL	33 030	3 934	29 095	1 704

A l'exception de Topics dont l'écart d'acquisition est amorti sur 7 ans, les écarts d'acquisition sont amortis sur 5 ans depuis leur date d'acquisition.

Au 30 septembre 1999, l'écart d'acquisition d'un montant de 1 704 KF correspond à l'acquisition de 100% des titres de la société Euractiv Partners.

VI.5 Créances clients

Les créances clients détenues par le groupe ALTI sont composées principalement de créances sur des " grands comptes ". Leur échéance est inférieure à un an. Leur montant brut est de 51 038 KF.

Les créances douteuses sont dépréciées à hauteur de 100 % ou 50% de leur montant hors taxes compte tenu des risques encourus. Elles représentent 388 KF à la clôture de l'exercice.

VI.6 Autres créances – Dettes d'exploitation et dettes diverses

Les autres créances et dettes se décomposent comme suit :

(en milliers de Francs Français)	30 septembre 2000	30 septembre 1999
Autres créances	-	-
Personnel	97	884
Etat-taxes sur le chiffre d'affaires	2 126	1 503
Impôts sur les sociétés	5 435	331
Liquidation filiales	0	44
Autres créances	1 797	122
TOTAL AUTRES CREANCES	9 455	2 884
Dettes fournisseurs	13 564	14 490
Dettes fiscales et sociales	33 500	26 348
Dettes diverses	2 152	2 175
TOTAL AUTRES DETTES	49 216	43 013

L'échéance de l'ensemble de ces créances et dettes est inférieure à un an, à l'exception de la créance de carry back de la société mère ALTI d'un montant de 3 612 KF dont l'échéance est de 5 ans.

Le poste " Autres dettes " de 2 152 KF comprend essentiellement au 30 septembre 2000, le solde du prix d'acquisition des actions de la société Novaxis (1 454 KF).

VI.7 Impôts différés - Actif

Le solde de l'impôt différé actif inclus dans les comptes de régularisation s'analyse de la façon suivante :

Société	Nature de l'impôt différé actif	Position 30/09/99	Charges d'impôts	Produits d'impôts	Position 30/09/00
ALTI SA	Participation des salariés	654	654	-	-
ALTI SA	Organic	-	-	47	47
ALTI SA	Ecart de conversion	-	-	139	139
TOTAL		654	654	186	186

Le retraitement de l'impôt différé a été réalisé sur la base du taux de l'impôt en vigueur au 30 septembre 2000 (36,66%).

VI.8 Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont constitués des éléments suivants :

(en milliers de Francs Français)	30 septembre 2000	30 septembre 1999
Impôt différé actif	186	654
Charges constatées d'avance	1 918	313
Charges à répartir	0	207
COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF	2 104	1 174
Produits constatés d'avance	957	733
COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF	957	733

Les charges constatées d'avance correspondent à hauteur de 976 KF aux frais engagés dans le cadre de la campagne de recrutement de l'exercice 2000/2001.

Les produits constatés d'avance correspondent à l'excédent de facturation par rapport à l'état d'avancement du projet sur les contrats au forfait.

VI.9 Capitaux propres

Capital social

Au 30 septembre 1999, le capital social d'ALTI était composé de 1 500 000 actions ordinaires de 0,16 euro chacune, soit 240 000 Euros. Le capital était à cette date encore détenu par les dirigeants de la société et leur famille.

Au 30 septembre 2000, le capital social d'ALTI se compose de 2 050 000 actions de 0,16 euros, soit 328 000 Euros. Le capital est détenu par les dirigeants à hauteur de 60%, par des salariés à hauteur de 3,5%, par le public à hauteur de 36,5%.

Prime d'émission

Les 550 000 actions nouvelles ont été émises au prix de 15 euros, soit avec une prime d'émission de 14,84 euros. La première cotation à la cote du Nouveau Marché de la Bourse de Paris a eu lieu le 12 novembre 1999.

La totalité des actions ont été souscrites. Les frais liés à l'introduction en Bourse ont été imputés sur la prime d'émission pour leur montant net de l'économie d'impôt c'est-à-dire à hauteur de 3 358 KF.

Droits à dividende

Des dividendes peuvent être distribués par prélèvement sur les réserves en conformité avec les dispositions de la loi française et les statuts de la société. La société a versé en 2000, au titre de

l'exercice clos le 30 septembre 1999, des dividendes pour un montant de 2 050 KF. En 1999, 1998 et 1997, la société a versé respectivement 1 500 KF, 1 002 KF et 500 KF au titre des exercices clos les 30 septembre 1998, 30 septembre 1997 et 31 décembre 1996.

Options de souscriptions d'actions

En Septembre 1999, les actionnaires ont autorisé la création d'un plan d'options de souscription ou d'achat d'actions portant sur un maximum de 205 000 actions au bénéfice des salariés de la société.

Le conseil d'Administration de la société, le 4 février 2000 puis le 1 août 2000, a attribué aux salariés de la société un total de 101 150 stocks-options : 50 800 stocks options sont exerçables entre le 4 février 2003 et le 3 février 2005 au cours de 78.32 Euros et 50 350 actions seront exerçables entre le 1 août 2003 et le 31 juillet 2005 au cours de 19.98 Euros.

Analyse de la variation des capitaux propres du Groupe

(en milliers de Francs Français)	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Ecart de Conversion	Résultat	Capitaux Propres – part du groupe
SOLDE AU 30/09/98	1 200	677	1 159	-	4 548	7 584
Augmentation de capital	374	-374	-	-	-	-
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	3 210	-	-3 210	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-1500	-1 500
Autres mouvements	-	-	-162	-	162	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	5 813	5 813
SOLDE AU 30/09/99	1 574	303	4 207	-	5 813	11 897
Augmentation de capital	577	50 181	-	-	-	50 758
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	3 763	-	-3 763	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-2 050	-2 050
Autres mouvements	-	-	- 94	- 73	-	- 167
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-8 143	-8 143
SOLDE AU 30/09/99	2 151	50 484	7 876	-73	-8 143	52 295

Le mouvement de 94 KF dans les réserves consolidées correspond à la prise en charge par ALTI des intérêts minoritaires négatifs (3.5%) de Novaxis à la date d'acquisition sur la situation nette d'ouverture.

Analyse de la variation des Intérêts minoritaires

(en milliers de Francs Français)	Ouverture	Affectation du résultat	Distributions	Autres mouvements	Clôture
Dans les réserves	673	-150	-	424	947
Résultats des minoritaires	-150	150	-	-798	-798
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	523	0	-	374	149

Au 30 septembre 1999, les intérêts dans les réserves correspondaient, d'une part à la part des minoritaires dans l'augmentation du capital de la société Alt International réalisée sur la période, et, d'autre part, à la part des minoritaires dans le capital de Alt Global Services.

Au 30 septembre 2000, les intérêts minoritaires dans les réserves représentent la part des minoritaires de la société ALTI Global Services valorisées selon la transaction intervenue début octobre.

Résultat net consolidé par action (part du groupe)

(en milliers de francs, sauf nombre d'actions et données par action)	30 septembre 2000	30 septembre 1999 (pro forma)**
Résultat courant avant impôts	-1 725	12 515
Résultat net part du groupe	-8 144	5 813
Nombre moyen d'actions en circulation	2 050 000	1 201 644
Nombre moyen d'actions après dilution*	2 298 475	1 201 644
Résultat courant par action	-0,8	10,4
Résultat net par action	-3,97	4,8
Résultat courant par action - après dilution	-0,75	10,4
Résultat net par action - après dilution	-3,54	4,8
Dividende versé (hors avoir fiscal)	-	1

(*) Le résultat par action après dilution est calculé y compris le nombre d'actions émises dans le cadre de l'augmentation de capital soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire le 27 novembre 2000 et y compris le nombre pondéré d'actions qui résulterait de la levée des options effectivement distribuées existantes.

VI.10 Provisions pour risques et charges

Société	Nature de la provision	Position 30/09/99	Dotations	Reprises	Position 30/09/00
ALTI SA	Litiges prud'homaux	325	132	199	258
ALTI SA	Perte à terminaison	0	64	-	64
ALTI SA	Redressement fiscal	0	85	-	85
ALTI INTERNATIONAL	Pour garantie	0	56	-	56
TOTAL		325	337	199	463

VI.11 Dettes financières

Les dettes financières s'analysent ainsi :

(en milliers de Francs Français)	30 septembre 2000				30 septembre 1999			
	Total	A moins d'1 an	A plus d'1 an	A plus de 5 ans	Total	A moins d'1 an	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	752	361	391	-	542	228	314	-
Concours bancaires courants	5 022	5 022	-	-	460	460	-	-
Comptes courants d'associés	-	-	-	-	504	504	-	-
TOTAL	5 774	5 383	391	-	1 506	1 192	314	-

Au 30 septembre 1999, les comptes courants d'associés concernent Mme Plin (204 KF) et la société Escalda (300 KF) sur Alti International.

VII. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

VII.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe s'élève à 171 201 KF. Il est réalisé à hauteur de 68 % en France et 32% à l'étranger. La part du chiffre d'affaires réalisée aux Etats-Unis est de 11%.

VII.2 Effectif

Ventilation de l'effectif par catégorie et par société du groupe au 30 septembre 2000 :

Qualifications Sociétés	30 septembre 2000			30 septembre 1999		
	Cadres	Non-cadres	Totaux	Cadres	Non-cadres	Totaux
ALTI	182	7	189	174	9	183
ALTI GLOBAL SCES	14	1	15	1	1	2
EURACTIV	4	-	4	-	-	-
IACS	17	2	19	-	-	-
NOVAXIS	16	1	17	-	-	-
ALTI INTERNATIONAL	3	21	24	2	28	30
TOPICS	30	1	31	-	-	-
EXCEED	16	-	16	-	-	-
ALTI AMERICA	17	-	17	-	-	-
TOTAUX par qualifications	299	33	332	177	38	215

VII.3 Produits et charges financiers

Ils correspondent aux opérations suivantes :

(en milliers de Francs Français)	30/09/1999	30/09/1998
Revenus des valeurs mobilières de placement	-	-
Gains de change	34	69
Produits sur cessions de V.M.P.	840	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	874	69
Intérêts des emprunts et comptes-courants	21	184
Intérêts des découverts	404	97
Différences de change	-	35
Autres charges financières	-	8
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	425	324
RESULTAT FINANCIER	449	-255

VII.4 Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges non liés à l'exploitation comprennent notamment :

(en milliers de Francs Français)	30 septembre 2000	30 septembre 1999
Frais liés au déménagement	-177	-118
Pertes sur liquidation filiales	-	-94
Honoraires sur opérations sur titres	-531	-
Restructuration des filiales	-578	-
Honoraires liés à l'opération d'introduction	-3 288	-1 403
Litiges salariaux	-151	-
Autres	66	40
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 660	-1 575

VII.5 Impôts sur les sociétés et Participation des salariés

L'incidence sur le résultat et les capitaux propres des dispositions fiscales est la suivante :

(en milliers de Francs Français)	30 septembre 2000	30 septembre 1999
Impôts courants	1 403	3 965
Carry back	-3 612	-
Variation des impôts différés	467	55
Crédit d'impôt formation	-	-60
Crédit d'impôt création d'emplois	-	-318
TOTAL	-1 742	3 642

Au 30 septembre 2000, la société mère ALTI SA a opté pour le report en arrière des déficits fiscaux nés au cours de l'exercice. La créance de carry back ainsi née est à échéance de 5 ans.

Il n'y a pas de participation des salariés au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2000. Au 30 septembre 1999, la participation s'élevait à 1 635 KF.

Aucune intégration fiscale n'est applicable dans le groupe.

VII.6 Rémunération des dirigeants

La rémunération concernant les dirigeants (membres du Conseil d'Administration) s'est élevée à 2,2 MF pour l'exercice clos au 30 septembre 2000.

VIII. INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements au titre des régimes de retraite

Il n'existe aucun engagement contractuel particulier au sein d'ALTI. Les salariés de la société bénéficient des dispositions de la convention collective du SYNTEC en matière d'indemnité de départ à la retraite.

La société étant de création récente et le personnel d'âge moyen peu élevé, le montant des engagements liés aux indemnités de départ en retraite n'est pas significatif. Il n'est pas provisionné.

Engagements de crédit-bail mobilier

Les contrats de crédit-bail mobilier concernent des véhicules et du matériel informatique courant. Les engagements correspondants ne sont pas chiffrés car ils ont été considérés non significatifs.

Nantissements

Alti a consenti un nantissement de valeurs mobilières de placement pour un montant de 507 KF au profit du Crédit du Nord, bailleur des locaux de Levallois Perret.

Cautions et garanties consenties au profit de Alti International

- Alti avait souscrit une garantie de parfait achèvement au profit de la société BULL A/S, filiale danoise du groupe BULL, pour la réalisation par la Société Alti International, en qualité de sous-traitant, du projet d'intégration d'un système de tarification douanière dénommé POLCUSTOMS en Pologne.

Par un accord en date du 18 octobre 2000 avec la société BULL, la société Alti International a mis un terme définitif à sa participation dans ce projet. L'ensemble des garanties consenties par Alti ont été levées en date du 17 novembre 2000.

- Alti a souscrit un engagement de remboursement à première demande au profit de la S.A. Banque de Bruxelles Lambert en garantie du parfait remboursement par la Société ALTI International des concours accordés par la banque.

Il s'agit pour ALTI d'un engagement irrévocable, tant à l'égard d'ALTI International que de la banque.

- Alti SA a souscrit une caution irrévocable portant sur le remboursement de toutes les sommes qui pourraient être dues par Alti International au titre d'un contrat de location de longue durée auprès de la société Avis Fleet Services portant sur une flotte de 10 véhicules.

Cautions et garanties consenties au profit de Topics

* Alti SA s'est engagée à se substituer à Topics en cas de défaillance de la Société sur le contrat Prefalux, pour l'achèvement dudit contrat.

Le montant du contrat s'élève à 6 662 700 francs luxembourgeois.

L'engagement contractuel d'ALTI vis-à-vis de la Société Prefalux subsiste tant que le contrat n'est pas achevé.

Titres acquis avec clause de révision de prix et cautions reçues

IACS :

Un complément de prix maximum de 6 MF sera éventuellement versé aux cédants de la société, pour un montant de 2 MF sur la base des résultats arrêtés au 30/09/01 et pour un montant de 4 MF sur la base des résultats arrêtés au 30/09/02.

En contrepartie, les cédants ont consenti une garantie bancaire d'un montant de 244 KF jusqu'au 31/12/03.

Exceed :

Un complément de prix d'un montant maximum de 1 MF sera éventuellement versé au fondateur de la société pour moitié au 31 mars 2001 et pour solde au 31 mars 2002 sous réserve de l'atteinte d'objectifs fixés ou à fixer sur les clôtures annuelles 31/12/00 et 31/12/01.

Le cédant s'est engagé à garantir les actifs et les passifs de la société Exceed dans la limite de 2 250 KF et jusqu'au 31/12/05 moyennant une caution bancaire.

Novaxis :

Un complément de prix d'un montant maximum de 2.5 MF sera éventuellement versé au cédant sur la base des résultats de la société au 31/12/00 (complément maximum 1 MF) et au 30/06/01 (complément maximum 1.5 MF).

Le cédant s'est engagé à garantir les actifs et les passifs de la société Novaxis dans la limite maximum du prix total et jusqu'au 30/06/04 moyennant une caution bancaire initialement fixée à 500 KF, qui sera ensuite progressivement réduite à 350 KF en 2002 et 175 KF à partir de 2003.

IX. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ	30/09/98	30/09/99	30/09/00
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat d'exploitation des entreprises intégrées	10 526	12 770	(2 174)
Elimination des charges et produits d'exploitation sans incidence sur la trésorerie	-	-	-
Amortissements et provisions	2 469	907	2 879
Résultat brut d'exploitation	12 995	13 677	705
Variation du besoin en roulement d'exploitation	(2 956)	1 714	(13 721)
Flux net de trésorerie d'exploitation			
10 039			
15 394			
(13 016)			
Autres encaissements et décaissements liés à l'activité :			
Frais financiers	(129)	(324)	(426)
Produits financiers	4	69	874
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-	-
Impôt sur les sociétés, hors impôt sur les plus-values de cession	(1 673)	(6 002)	1 742
Charges et produits exceptionnels liés à l'activité	77	(675)	(4 442)
Autres (participation)	(1 704)	(1 635)	-
Flux net de trésorerie généré par l'activité			
6 614			
6 824			
(15 268)			
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations	(2 884)	(2 792)	(40 586)
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	-	290	-
Souscription de VMP	(709)	(1 165)	2 656
Incidences des variations de périmètre	-	(1 757)	1 452
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
(3 593)			
(5 424)			
(36 478)			
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(1 002)	(1 500)	(2 050)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-	-
Augmentation de capital en numéraire	900	-	-
Prime de fusion	677	-	48 813
Emissions d'emprunts (note n°1)	451	1 055	-
Remboursements d'emprunts	-	-	(330)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement			
1 026			
(445)			
46 433			
Variation de trésorerie			
4 047			
955			
(5 325)			
Trésorerie d'ouverture	1 316	5 363	6 318
Trésorerie de clôture	5 363	6 318	1 005
Incidence des variations de cours des devises	-	-	-

Complément d'information aux comptes consolidés

Détail des autres charges externes :

(en milliers de Francs Français)	30 septembre 2000	%
Sous-traitance	18,837	40%
Frais de déplacements	6,307	13%
Loyers	4,452	9%
Honoraires	4,328	9%
Communication	1,699	4%
Autres	11,568	25%
TOTAL	47,191	100%

4.4 COMPTES CONSOLIDÉS PRO FORMA AU 30 SEPTEMBRE 2000

Compte de résultat

(En KF)	30/09/2000	30/09/1999
CHIFFRE D'AFFAIRES (HORS TAXE)	190 143	28 987
Autres produits	4 381	668
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	194 524	29 655
Achats consommés	185	28
Autres charges d'exploitation	56 573	8 624
Impôts et taxes	3 283	500
Frais de personnel	136 738	20 846
Dotation aux amortissements et aux provisions d'exploitation	3 121	476
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	199 900	30 475
1. RESULTAT D'EXPLOITATION	-5 376	-820
Produits financiers	897	137
Charges financières	637	97
2. RESULTAT FINANCIER	260	40
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-5 116	-780
Produits exceptionnels	401	61
Charges exceptionnelles	5 094	777
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 693	-715
Participation	-	-
5. RESULTAT AVANT IMPÔT	-9 809	-1 495
Impôts sur les bénéfices	1 742	266
6. RESULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	-8 067	-1 230
Part dans le résultat des mises en équivalence	-364	-55
Amortissement des écarts d'acquisition	6 360	970
7. RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	-14 791	-2 255
Part des minoritaires	-798	-122
7. RESULTAT CONSOLIDÉ - PART DU GROUPE	-13 993	-2 133

I. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Raison sociale Adresse	Activité	Identifiant	% contrôle	Mode de contrôle	Méthode de consolidation
ALTI SA 17 rue Louis Rouquier 92300 Levallois Perret	Conseil, Ingénierie des systèmes distribués, Intégration de progiciels	401 595 483	100 %	Société mère	Société mère
ALTI INTERNATIONAL 25 C Av. de Beaulieu B 1160 Bruxelles	Activités d'Alti SA sur l'international	616 722	51 %	Contrôle exclusif	Intégration globale
ALTI GLOBAL SERVICES La Colonne 34 Cours Lafayette 69003 Lyon	Activités d'Alti SA sur la région Rhône-Alpes	423 185 701	70 %	Contrôle exclusif	Intégration globale
EURACTIV PARTNER 22 Bd de l'Évasion 95800 Cergy-le-Haut	Fourniture de services dans les domaines de l'informatique et de la gestion d'entreprise	419 123 062	100 %	Contrôle exclusif	Intégration globale
TOPICS 163, rue du Kiem 8030 Strassen Luxembourg	Activités d'Alti SA sur le Luxembourg	B 23 955	100 %	Contrôle exclusif	Intégration globale
IACS 35, rue Chanzy 75011 Paris	Fourniture de logiciels et de services dans les technologies de la communication	401 361 696	60 %	Contrôle exclusif	Intégration globale
EXCEED 321, route d'Arlon 8011 Strassen Luxembourg	Web Agency	55 970	100 %	Contrôle exclusif	Intégration globale
NOVAXIS 88, av du Gl Leclerc 92100 Boulogne-Billancourt	Conseil et Intégration	412 735 813	96,5 %	Contrôle exclusif	Intégration globale
ALTI AMERICA 285 Great Valley Parkway, Malvern PA 19355 USA	Activité d'Alti SA aux Etats-Unis	-	51 %	Contrôle exclusif	Intégration globale
E-REPORTFOLIO.COM Avenue Louise 65 Stephanie Business Center - Bruxelles	Fournitures de services dans les domaines de l'informatique	-	49 %	Joint-venture	Mise en équivalence

II. NOTES SUR LA SITUATION CONSOLIDÉE PROFORMA AU 30 SEPTEMBRE 2000

Les données chiffrées du compte de résultat consolidés proforma du groupe ALTI au 30 septembre 2000 permettent d'apprécier l'impact en année pleine de l'intégration des sociétés rachetées en cours d'exercice, c'est à dire des sociétés françaises IACS et Novaxis, américaine Value Stream et luxembourgeoise Exceed.

Pour les sociétés disposant de données comptables fiables sur la période antérieure à leur intégration (il s'agit des sociétés Exceed, IACS, Novaxis), ces données ont été intégrées dans la mesure du possible dans les comptes proforma.

Pour les sociétés ne disposant pas d'un historique pouvant servir de référentiel (essentiellement Value Stream aux Etats-Unis), l'activité consolidée dans les comptes statutaires a été extrapolée sur 12 mois dans les comptes proforma.

Dès leur intégration dans le groupe, les sociétés échangent entre elles des prestations (sous-traitance, prestations administratives, hébergement...) qui font l'objet d'éliminations dans les comptes consolidés à compter de leur date d'entrée dans le groupe. Avant l'entrée dans le groupe, ces prestations existaient, d'origine externe au groupe. Les charges externes n'ont pas fait l'objet d'un retraitement d'éliminations dans les comptes consolidés pro forma, ce qui explique leur poids relatif supérieur dans les charges d'exploitation. Cette consolidation est réalisée en appliquant les principes et méthodes de consolidation identiques à ceux appliqués pour établir les comptes consolidés statutaires au 30 septembre 2000.

Les principales données financières en euros sont présentées à titre d'information. Ces données ont été converties du franc en euros sur la base de la parité officielle de l'euro en francs au 31 décembre 1998, soit 6,55957 francs pour 1 euro. Les données converties en euros ont été arrondies à l'euro le plus proche.

III. RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PAR ACTION (PART DU GROUPE)

(en milliers de Francs Français, sauf nombre d'actions et données par action)	30 septembre 2000
Résultat courant avant impôts	-5 116
Résultat net part du groupe	-13 994
Nombre moyen d'actions en circulation	2 050 000
Nombre moyen d'actions après dilution (*)	2 298 475
Résultat courant par action	-2,49
Résultat net par action	-6,83
Résultat courant par action - après dilution	-2,23
Résultat net par action - après dilution	-6,09

* Le résultat par action après dilution est calculé y compris le nombre d'actions émises dans le cadre de l'augmentation de capital soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire le 27 novembre 2000 et y compris le nombre pondéré d'actions qui résulterait de la levée des options effectivement distribuées existantes.

IV. ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

IV.1 Rachat de la société PL7 Bright

Compte-tenu de la situation au 30 septembre 2000 de la société PL7 Bright, après 9 mois d'activité, son intégration va générer (12 mois extrapolés à partir de 9 mois réels au 30/09/2000) un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 16 MF, un résultat d'exploitation de l'ordre de 3,7 MF, soit 23% du chiffre d'affaires et un résultat net proche de 15% à 2,4 MF. Après amortissement des écarts d'acquisitions (environ 10,7 MF en valeur brute) soit 2,1 MF par an, la contribution de la société PL7 Bright au résultat du groupe devrait être de l'ordre de 0,3 MF, sur la base des 9 derniers mois d'activité.

IV.2 Rachat des minoritaires Alti International et IACS

Le rachat des minoritaires des sociétés Alti International et IACS aux conditions rappelées dans le paragraphe IV-Événements postérieurs à la clôture des comptes consolidés statutaires au 30 septembre 2000 génèrera une augmentation à l'actif du bilan des écarts d'acquisition d'environ 13,6 MF en valeur brute et une augmentation de la charge annuelle des amortissements de ces écarts d'acquisition proche de 2,7 MF.

4.5 COMPTES SOCIAUX AU 30 SEPTEMBRE 2000

ACTIF	Brut	30/09/2000 Amort. Prov.	Net	30/09/1999 Net	30/09/1998 Net
ACTIF IMMOBILISÉ :					
Immobilisations incorporelles	5886	669	217	79	
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	1 559	-
Immobilisations corporelles	3 708	2 062	1 646	1 611	1 179
Immobilisations financières	41 107	349	40 758	6 670	1 459
TOTAL 1	45 701	3 080	42 621	9 919	2 638
ACTIF CIRCULANT :					
Stocks et en-cours	-	-	-	-	
Avances comptes versés sur commandes	7	-	7	974	156
Clients et comptes rattachés	30 272	388	29 884	26 971	23 530
Autres créances	19 592	2 996	16 596	2 646	175
Valeurs mobilières de placement	497	-	497	2 763	1 607
Disponibilités	155	-	155	4 756	4 745
TOTAL 2	50 523	3 384	47 139	38 110	30 213
COMPTES DE REGULARISATION	1 555	-	1 555	457	463
TOTAL DE L'ACTIF	97 779	6 464	91 315	48 486	33 314
PASSIF					
		30/09/2000		30/09/1999	30/09/1998
CAPITAUX PROPRES :					
Capital social		2 152		1 574	1 200
Primes d'émission, de fusions....		48 540		303	677
Ecart de réévaluation		-		-	-
Réserve légale		157		120	30
Autres réserves		7 969		4 249	1 129
Report à nouveau		-		-	-
Résultat de l'exercice		- 1 381		5 807	4 710
TOTAL 1		57 437		12 054	7 747
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		408		325	3 566
DETTES :					
Emprunts et dettes auprès ets de crédit		3 249		542	188
Emprunts et dettes financières divers		-		-	-
Avances comptes reçus sur commandes en cours		-		-	-
Dettes fournisseurs et rattachés		6 507		12 069	4 705
Dettes fiscales et sociales		19 372		20 588	16 186
Dettes sur immobilisations et rattachés		-		-	374
Autres dettes		3 575		2 175	96
TOTAL 2		32 703		35 374	21 549
COMPTE DE RÉGULARISATIONS		767		733	453
TOTAL GENERAL		91 315		48 486	33 314

	30/09/2000	30/09/1999	30/09/1998
Chiffre d'affaires (hors taxes)	100 509	101 794	74 499
Autres produits d'exploitation	2 667	3 103	1 399
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	103 176	104 898	75 898
Achats consommés	4	1 681	622
Autres charges d'exploitation	21 971	21 615	12 652
Impôts et taxes	2 655	781	505
Frais de personnel	77 715	66 597	47 114
Dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation	1 521	1 814	3 479
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	103 866	92 487	64 372
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-690	12 411	11 526
Produits financiers	1 092	122	102
Charges financières	3 474	68	34
RESULTAT FINANCIER	-2 382	54	67
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	-3 072	12 465	11 594
Produits exceptionnels	290	1 388	192
Charges exceptionnelles	2 087	2 968	1 080
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 1 797	-1 580	-888
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	-	1 635	1 704
Impôts sur les bénéfices	- 3 487	3 444	4 292
RESULTAT NET	- 1 382	5 807	4 710

ANNEXE SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ ALTI AU 30 SEPTEMBRE 2000

I. NATURE DE L'ACTIVITÉ ET NORMES COMPTABLES

Alti S.A. (la " société ") est une SSII créée en 1995 et spécialisée en conseil et en expertise en technologies avancées. La société propose une gamme étendue de services dans le cadre de la mise en place de systèmes d'information, depuis le conseil à l'intégration de technologies avancées (Internet, Nomades) jusqu'à l'implémentation de solutions orientées client (GRC, E-Commerce, Business Intelligence).

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence, d'indépendance des exercices et de continuité de l'exploitation.

Les comptes annuels 2000 sont établis selon les normes comptables définies par le règlement 99-03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général homologué par arrêté ministériel du 22 juin 1999 et publié au journal officiel du 21 septembre 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

II. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE LA PÉRIODE

II.1 Introduction en Bourse

L'admission des titres de la société à la cote du Nouveau Marché a été réalisée le 12 novembre 1999. Le prix d'admission des titres a été fixé à 15 Euros. 747 500 actions sur un total de 2 050 000 titres,

soit 36,5% ont été cédées dans le public. Parmi les 747 500 actions cédées, 550 000 actions nouvelles ont été créées de valeur nominale 0,16 euros, chacune conférant aux souscripteurs les mêmes droits que les actions anciennes et portant jouissance à compter du 1er octobre 1999. L'augmentation de capital qui en a résulté s'est élevée à 8 250 000 Euros, prime d'émission comprise.

Au 30 septembre 2000, dans le cadre de cette introduction en bourse, les honoraires et frais liés aux différents chantiers ont été imputés sur la prime d'émission à hauteur de 5 302 KF, ont eu un impact sur le résultat exceptionnel pour 1 344 KF.

II.2 Création et acquisition de filiales

II.2.1 Levée d'option sur la promesse d'acquisition des titres de la société Topics

Suite à sa levée d'option sur la promesse d'acquisition de 100% des titres de la société luxembourgeoise Topics en date du 1er décembre 1999, Alti SA a acquis 100% des actions pour un montant de 5 500 000 francs aux termes d'un protocole en date du 25 janvier 2000.

II.2.2 Création de la société Alti America et acquisition de la société Value Stream

Courant décembre 1999, Alti SA a créé Alti America, basée à Philadelphie au capital de 150 000\$. Alti SA est actionnaire à hauteur de 51%.

Courant février 2000, Alti America a acquis pour 1,1 M USD 100% du capital de la société Value Stream Eng., spécialisée dans le conseil en B2B et CRM.

II.2.3 Acquisition de la société IACS

Début janvier 2000, Alti SA a acquis 60% de la société IACS (start-up internet dans les nouvelles technologies de la communication) pour un montant de 812 700 Francs.

Les équipes d'IACS ont emménagé dans les locaux d'Alti à Levallois-Perret fin juillet 2000.

II.2.4 Acquisition de la société Exceed

Début mai 2000, Alti SA a acquis 100% des titres de la société luxembourgeoise Exceed pour un montant de 9 000 000 Francs. Exceed est une Web agency qui offre des prestations allant du conseil à la réalisation de sites.

II.2.5 Acquisition de la société Novaxis

96,5% des titres de la société Novaxis ont été rachetés début juin 2000 pour un montant de 2 899 116 francs. Novaxis est une société experte dans le conseil et la mise en œuvre de solutions de gestion de la relation client et de Business Intelligence.

Fin août 2000, Novaxis a rejoint les locaux d'Alti SA à Levallois-Perret.

II.2.6 Création d'une joint-venture

En juin 2000, Alti SA a souscrit à l'augmentation de capital de la société E-reportfolio.com à hauteur de 49% pour un montant de 3 028 068 Francs. E-reportfolio.com est une joint-venture entre Alti SA et la société Business Object qui en détient 51%, son siège social est situé en Belgique.

II.3 Contrôles URSSAF et fiscal

Au cours de l'exercice 1999/2000, la société a subi un contrôle URSSAF et un contrôle fiscal portant sur les exercices 1997 à 1999. Les redressements issus de ces contrôles représentent un produit non significatif et figurent en résultat exceptionnel.

II.4 Signature des mesures d'application de la loi sur les 35 Heures

Courant juin 2000, Alti SA a signé avec les institutions représentatives du personnel un ensemble de modalités d'application de l'accord de branche Syntec relatives à la loi sur les 35 heures. L'ensemble des modalités ont fait l'objet d'une provision dans les comptes au 30 septembre 2000 pour un montant de 1 278 KF charges incluses.

III. EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

III.1 Rachat des parts minoritaires des sociétés AGS, Alti International et IACS

Début octobre 2000, Alti SA a racheté à leur valeur nominale les 30% de titres de la société Alti Global Services détenus par son dirigeant.

Courant octobre 2000, ALTI SA a conclu avec les actionnaires minoritaires d'Alti International un contrat d'apport des 49% du capital qu'ils détiennent: aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date de 27 novembre 2000, 70 250 actions nouvelles seront créées en rémunération de cet apport d'une valeur unitaire de 25,46 Euros, soit une valeur globale de 1 788 565 Euros.

En date du 18 octobre 2000, Alti SA a racheté les 40% de titres de la société IACS à ses dirigeants pour un montant de 1 169 046.56 Francs, accompagné de formules de révision de prix sur les exercices clos les 30 septembre 2001 et 2002.

III.2 Rachat de la société PL7 Bright

Fin octobre 2000, Alti SA a acquis 100% de la société PL7 Bright pour un montant de 13 millions de francs. PL7 Bright est un cabinet de conseil stratégique et opérationnel dans les nouvelles technologies.

IV. PRINCIPALES DONNÉES EN EUROS*

(en milliers d'Euros)	30 septembre 2000 12 mois	30 septembre 1999 12 mois
Chiffre d'affaires	15 322	15 518
Résultat courant avant impôt	-468	1 900
Résultat net	-210	885
Capitaux propres	8 756	1 838
Total Bilan	13 921	7 392

* Les principales données financières en euros sont présentées à titre d'information. Ces données ont été converties du franc en euros sur la base de la parité officielle de l'euro en francs au 31 décembre 1998, soit 6,55957 francs pour 1 euro. Les données converties en euros ont été arrondies à l'euro le plus proche.

V. PRINCIPES COMPTABLES – MÉTHODES D'ÉVALUATION

V.1 Règles générales d'établissement et de présentation

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées pour l'établissement des comptes annuels au 30 septembre 2000 sont identiques à celles utilisées dans les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1999.

V.2 Méthode d'évaluation retenue pour certains postes du bilan

Frais de recherche et développement

La société engage des dépenses de recherche et développement destinées à développer son savoir-faire et à définir les nouveaux positionnements techniques de l'entreprise notamment en fonction de clients potentiels. Ces dépenses sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles ont été engagées, selon leur nature.

Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles et corporelles correspond à la valeur d'entrée dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

Les amortissements sont calculés sur la durée normale de vie des biens par application des taux suivants :

- Logiciels..... Linéaire..... 1 an
- Licences..... Linéaire..... 1 an
- Agencements installations..... Linéaire..... 7 ans
- Matériel de transport..... Linéaire..... 4 ans
- Matériel de bureau..... Linéaire..... 4 ans
- Matériel informatique..... Linéaire..... 2 ans
- Dégressif..... 5 ans
- Mobilier..... Linéaire..... 7 ans

Immobilisations incorporelles en cours

Les immobilisations incorporelles en cours correspondaient au 30 septembre 1999 à la quote part des frais liés à l'opération d'introduction en bourse, imputables pour le montant net d'impôt sur la prime d'émission.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition ou leur valeur d'inventaire si celle-ci devait être inférieure.

Les données économiques suivantes sont prises en compte pour déterminer la valeur d'inventaire : capitaux propres à la date de clôture et rentabilité dégagée par l'exploitation.

Créances clients et reconnaissance du chiffre d'affaires

Contrats à exécution successive (régie) :

Les prestations rendues et non facturées à la date de clôture sur les contrats en régie sont enregistrées en factures à établir.

Contrats au forfait :

Les contrats traités au forfait sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

Selon cette méthode, les produits correspondant à chaque contrat sont pris en compte en fonction du temps passé par les intervenants à la date de l'arrêté comptable.

Lorsque le montant des coûts prévisibles pour l'achèvement d'un contrat risque de faire apparaître une perte à terminaison, une provision pour risque est constituée en fonction de la meilleure estimation de la perte probable déterminée à la clôture des comptes.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, en fonction des risques de recouvrement.

Risque de crédit

Les instruments financiers sur lesquels la société encourt un risque de crédit sont principalement les disponibilités et valeurs mobilières de placement, ainsi que les créances clients.

Les disponibilités de la société sont principalement exprimées en francs français et concentrées dans trois grandes banques françaises.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice, la valeur de marché est comparée à la valeur d'acquisition. Lorsque la valeur d'acquisition est supérieure à la valeur de marché, une provision est constituée dans les comptes pour la différence.

En cas de cession des titres en cours d'exercice, la règle " premier entré, premier sorti " est appliquée pour le calcul des plus ou moins values.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice.

VI. NOTES SUR LE BILAN

VI.1 Immobilisations incorporelles

(en milliers de Francs Français)	Valeur brute à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Autres	Valeur brute à la clôture
Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	534	531	-	-	886
Immobilisations incorporelles en cours	1 559	-	1 559	-	-
TOTAL	2 093	351	1 559	-	886

(en milliers de Francs Français)	Amortissement à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Autres	Amortissement à la clôture
Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	456	212	-	-	668
TOTAL	456	212	-	-	668

VI.2 Immobilisations corporelles

(en milliers de Francs Français)	Valeur brute à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Autres Mouvements	Valeur brute à la clôture
Installations techniques, matériel	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	2 824	893	-10	-	3 707
TOTAL	2 824	893	-10	-	3 707

(en milliers de Francs Français)	Amortissement à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Autres Mouvements	Amortissement à la clôture
Installations techniques, matériel	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	1 213	848	-	-	2 061
TOTAL	1 213	848	-	-	2 061

VI.3 Immobilisations financières

(en milliers de Francs Français)	30 septembre 1999			30 septembre 2000		
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeur brutes	Provisions	Valeurs nettes
Participations ⁽¹⁾	4 616	-	4 616	31 032	350	30 682
Créances rattachées A des participations ⁽²⁾	1 543	-	1 543	9 565	-	9 565
Dépôts et cautionnements ⁽³⁾	511	-	511	511	-	511
TOTAL	6 671	0	6 671	41 108	350	40 758

(1) L'augmentation des participations en valeur brute de 26 415 KF résulte des faits évoqués au paragraphe II.2, à savoir :

- Acquisition de 100% des titres de la société luxembourgeoise Topics pour un montant de 5 500 KF,
- Solde du prix de la société Euractiv Partner pour un montant de 4 355 KF,
- Création et participation de 51% dans le capital d'Alti America au capital de 150 000\$,
- Acquisition de 60% de la société IACS pour un montant de 812 KF,
- Acquisition de 100% des titres de la société luxembourgeoise Exceed pour un montant de 9 000 KF,
- Acquisition de 96.5% des titres de la société Novaxis pour un montant de 2 899 KF,
- Souscription à l'augmentation de capital de la société E-reportfolio.com à hauteur de 49% pour un montant de 3 028 KF,
- Souscription à hauteur de 2.5% du capital de la société Adplay pour un montant de 249 KF.

Par ailleurs, au 30 septembre 2000, les titres (350 KF) ainsi que le compte-courant de la société Alti Global Services ont été dépréciés à hauteur de la quote-part de sa situation nette négative.

(2) Les créances rattachées aux participations comprennent un prêt consenti sur la période précédente 98/99 à la filiale belge Alti International (1 455 KF) ainsi qu'un prêt consenti début 2000 à la filiale américaine destiné à financer le rachat de la société Value Stream (7 920 KF).

(3) Les dépôts et cautionnements sont constitués essentiellement au 30 septembre 2000 par le dépôt de garantie versé au bailleur des locaux situés à Levallois Perret.

VI.4 Créances clients

Les créances clients détenues par la société ALTI sont composées principalement de créances sur des "grands comptes". Leur échéance est inférieure à un an.

(en milliers de Francs Français)	30 septembre 2000	30 septembre 1999
Créances grands comptes	17 731	19 899
Créances groupe	5 394	3 741
Autres créances clients	5 443	2 211
Clients douteux	468	601
Factures à établir	1 282	1 013
Provisions dépréciées clients douteux	-388	-494
TOTAL	29 930	26 971

Les créances douteuses sont dépréciées à hauteur de 100 % ou 50% de leur montant hors taxes compte tenu des risques encourus.

VI.5 Charges à payer et produits à recevoir

(en milliers de Francs Français)	30 septembre 2000	30 septembre 1999
Produits à recevoir :		
Clients factures à établir	1 282	1 013
Intérêts courus	321	88
Autres	-	46
TOTAL	1 603	1 147
Charges à payer :		
Intérêts courus	37	14
Factures non parvenues	544	3 726
Dettes fiscales et sociales	19 371	10 144
Autres dettes	311	1 916
TOTAL	20 263	15 800

VI.6 Produits et charges imputables à un autre exercice

(en milliers de Francs Français)	30 septembre 2000	30 septembre 1999
Produits constatés d'avance	389	733
Charges constatées d'avance	1 555	250
Charges à étaler	-	207

Les produits constatés d'avance correspondent à l'excédent de facturation par rapport à l'état d'avancement du projet sur les contrats au forfait.

Les charges constatées d'avance correspondent à hauteur de 976 KF aux frais engagés dans le 3ème cadre de la campagne de recrutement de l'exercice 2000/2001.

VI.7 Postes concernant les entreprises liées

(en milliers de Francs Français)	30 septembre 2000	30 septembre 1999
ACTIF :		
Titres de participation	30 682	4 617
Créances rattachées	9 565	1 543
Créances clients et comptes rattachés	5 394	3 741
Autres créances	9 732	440
TOTAL	55 373	10 341
PASSIF :		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 253	2 220
Comptes courant	3 262	
TOTAL	5 215	2 220

VI.8 Capitaux propres

Capital social

Au 30 septembre 1999, le capital social d'ALTI était composé de 1 500 000 actions ordinaires de 0,16 euro chacune, soit 240 000 Euros. Le capital était à cette date encore détenu par les dirigeants de la société et leur famille.

Au 30 septembre 2000, le capital social d'ALTI se compose de 2 050 00 actions de 0,16 euros, soit 328 000 Euros. Le capital est détenu par les dirigeants à hauteur de 60%, par des salariés à hauteur de 3,5%, par le public à hauteur de 36,5%

Analyse des principales variations des capitaux propres :

(en milliers de Francs Français)	Ouverture	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Autres Mouvements	Clôture
Capital social	1 574	577	-	-	2 152
Prime d'émission	-	48 236	-	-	48 236
Prime de fusion	303	-	-	-	304
Réserve légale	120	-	37	-	157
Autres réserves	4 249	-	3 720	-	7 969
Résultat (1)	5 807	-	-	2 050	-1 381
TOTAL	12 053	48 813	3 757	-2 050	57 436

L'incidence dans le résultat de l'option pour le carry back est détaillée au paragraphe VII. 6.

Prime d'émission

Les 550 000 actions nouvelles ont été émises au prix de 15 euros, soit avec une prime d'émission de 14,84 euros. La première cotation à la cote du Nouveau Marché de la Bourse de Paris a eu lieu le 12 novembre 1999. La totalité des actions ont été souscrites. Les frais liés à l'introduction en Bourse ont été imputés sur la prime d'émission à hauteur de 5 302 KF.

Droits à dividende

La société a versé en 2000, au titre de l'exercice clos le 30 septembre 1999, des dividendes pour un montant de 2 050 KF. En 1999, 1998 et 1997, la société a versé respectivement 1 500 KF, 1 002 KF et 500 KF au titre des exercices clos les 30 septembre 1998, 30 septembre 1997 et 31 décembre 1996.

Options de souscriptions d'actions

En Septembre 1999, les actionnaires ont autorisé la création d'un plan d'options de souscription ou d'achat d'actions portant sur un maximum de 205 000 actions au bénéfice des salariés de la société.

Le conseil d'Administration de la société, le 4 février 2000 puis le 1 août 2000, a attribué aux salariés de la société un total de 101 150 stocks-options : 50 800 stocks options sont exerçables entre le 4 février 2003 et le 3 février 2005 au cours de 78.32 Euros et 50 350 actions seront exerçables entre le 1 août 2003 et le 31 juillet 2005 au cours de 19.98 Euros.

VI.9 Résultat net par action

(en milliers de Francs Français, sauf nombre d'actions et données par action)	30 septembre 2000	30 septembre 1999
Résultat courant avant impôts	-3 072	12 465
Résultat net	-1 381	5 807
Nombre moyen d'actions en circulation	2 050 000	1 201 644
Nombre moyen d'actions après dilution *	2 298 475	1 201 644
Résultat courant par action	-1,49	10,37
Résultat net par action	-0,67	4,83
Résultat courant par action - après dilution	-1,33	10,37
Résultat net par action - après dilution	-0,60	4,83

(*) Le résultat par action après dilution est calculé y compris le nombre d'actions émises dans le cadre de l'augmentation de capital soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire le 27 novembre 2000 et y compris le nombre pondéré d'actions qui résulterait de la levée des options effectivement distribuées existantes.

VI.10 Provisions pour risques et charges

(en milliers de Francs Français)	30 septembre 2000	30 septembre 1999
Provisions pour risques :		
- litiges prud'homaux	258	325
Provisions pour charges :		
- redressement fiscal	85	-
- pertes à terminaison	64	-
TOTAL	407	325

VI.11 Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit

(en milliers de Francs Français)	30 septembre 2000			
	Total	A moins d'un an	A plus d'un an	A plus de 5 ans
Emprunts à moyen et long terme	314	167	147	-
TOTAL	314	167	147	-

VI.12 Autres dettes et autres créances

Le poste "Autres créances" de 16 595 KF comprend principalement au 30 septembre 2000 les comptes-courant des filiales (9 732 KF) après dépréciation du compte-courant de la filiale Alti Global Services à hauteur de 2 996 KF (se reporter au § VI.3), les créances de TVA (420KF), les acomptes d'Impôt sur les sociétés (1 822 KF), la créance de carry back née à la clôture de l'exercice (3 612 KF), les fournisseurs débiteurs (771 KF), les avances sur commissions (176 KF), ainsi que des avances sur notes de frais (71 KF).

Le poste "Autres dettes" de 3 575 KF comprend essentiellement au 30 septembre 2000 les comptes courants avec les filiales (1 787 KF), le solde de l'acquisition des titres Novaxis (1 450 KF) et des notes de frais à payer (201 KF).

L'échéance de l'ensemble de ces créances et dettes est inférieure à un an, à l'exception de la créance de carry back dont l'échéance est de 5 ans.

VI.13 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Au 30 septembre 2000, le poste “ Disponibilités ” comprend des valeurs mobilières de placement (SICAV) pour un montant de 497 KF.

Les concours bancaires s’élèvent à 2 935 KF, ils correspondent à des créances mobilisées auprès des établissements de crédit dans le cadre de la Loi Dailly.

VI.14 Ecart de conversion

Les écarts de conversion passif d’un montant de 378 KF au 30 septembre 2000 représentent l’écart de change sur le dollar, constaté sur les titres d’Alti America ainsi que sur les avances qui lui ont été consenties.

VII. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

VII.1 Le Chiffre d’affaires

Le chiffre d’affaires au 30 septembre 2000 est de 100 509 KF contre 101 795 KF au 30 septembre 1999.

La décomposition est la suivante :

(Montants en KF)	30 septembre 2000	30 septembre 1999
Ventes de marchandises	12	600
Production vendue (service)	100 497	101 195
TOTAL CHIFFRE D’AFFAIRES	100 509	101 795

VII.2 Effectifs

L’effectif employé par la société au 30 septembre 2000 est de 189 personnes.

L’effectif inscrit au 30 septembre 1999 était de 183.

La ventilation de l’effectif par catégorie est de 96 % de cadres et 4 % non-cadres, soit au 30 septembre 2000 : 182 cadres et 7 non-cadres.

VII.3 Postes concernant les entreprises liées

(en milliers de Francs Français)	30 septembre 2000	30 septembre 1999
CHARGES :		
Sous-traitance	4 938	2 245
Autres achats et charges externes	744	248
TOTAL	5 682	2 493
PRODUITS :		
Prestations de services	3 622	1 509
Prestations groupe	2 424	994
Vente de marchandises	-	600
Produits de location	215	103
Intérêts sur prêts	321	88
TOTAL	6 582	3 294

VII.4 Produits et charges financiers

Les produits financiers, soit 1 092 KF, correspondent à hauteur de 737 KF à des produits de cession de valeurs mobilières de placement, à hauteur de 321 KF aux intérêts sur les avances consenties aux filiales et à hauteur de 34 KF à des gains de change.

Les charges financières, soit 3 474 KF, correspondent essentiellement à la dépréciation des titres (350 KF) et compte-courant (2 996KF) de la société Alti Global Services comme vu ci-dessus (§ VI.3).

VII.5 Produits et charges exceptionnels

(en milliers de Francs Français)	30 septembre 200
Honoraires liés à la préparation de l'introduction en Bourse	-1 344
Litiges salariaux	-151
Produit sur contrôles URSSAF et fiscal	31
Déménagement des filiales IACS et Novaxis	-147
Honoraires sur opérations sur titres	-197
	11
TOTAL	-1 797

VII.6 Impôt sur les sociétés et participation des salariés

Incidence sur le résultat des dispositions fiscales:

(en milliers de Francs Français)	30 septembre 2000	30 septembre 1999
Impôt société	-3 487	3 822
Crédit d'impôt pour création d'emplois ⁽¹⁾	-	-318
Crédit d'impôt formation	-	-60
TOTAL	-3 487	3 444

Au 30 septembre 2000, la société a opté pour le report en arrière des déficits fiscaux nés au cours de l'exercice. La créance de carry back ainsi née est à échéance de 5 ans.

Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel :

(en milliers de Francs Français)	Avant IS	Impôt théorique (Crédit d'impôt)	Carry back comptable (1)
Résultat courant	-3 071	-1 124	-690
Résultat exceptionnel	-1 797	- 657	- 2342
IS et participation	-125	-	-580
			-3 612

(1) Ce montant diffère du crédit d'impôt théorique, le résultat fiscal étant différent du résultat comptable du fait des réintégrations et déductions fiscales.

Il n'y a pas de participation au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2000. La participation des salariés au 30 septembre 1999 est de 1 635 KF.

VII.7 Liste des filiales et participations (en milliers de Francs Français)

Sociétés	Date ouverture	Date clôture	Capitaux propres Hors résultats (KF)	% du capital détenu	Montant de la participation nette de dépréciation	Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Chiffre d'Affaires du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos
ALTI INTERNATIONAL	11.09.97	30.09.00	1 069	51%	753	1 645	19 954	- 1 964
AGS (1)	01.06.99	30.09.00	500	70%	0	2 743	8 874	- 3 845
EURACTIV (2)	18.08.99	30.09.00	2 449	100%	7 870	-	5 849	169
TOPICS (3)	25.01.00	30.09.00	1 574	100%	5 500	-	12 858	810
IACS (4)	12.01.00	30.09.00	- 1 836	60%	813	2 138	2 532	-1 398
ALTI AMERICA	01.12.99	30.09.00	995	51%	500	9 181	18 803	-908
EXCEED	05.05.00	31.12.00	103	100%	9 000	1 606	5 387	-603
NOVAXIS	08.06.00	31.12.00	610	96.5%	2 899	1 679	9 268	-764
E-REPORTFOLIO.COM	07.06.00		6 179	49%	3 028	-		
ADPLAY	31.07.00		2 500	2.5%	250	-		

(1) 1er exercice social (durée 18 mois)

(2) durée de l'exercice ramenée à 9 mois

(3) durée de l'exercice ramenée à 9 mois

(4) durée de l'exercice ramenée à 6 mois

VII.8 Rémunérations des dirigeants

La rémunération concernant les dirigeants (membres du Conseil d'Administration) s'est élevée à 2,2 MF pour l'exercice clos au 30 septembre 2000.

VIII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements au titre des régimes de retraite

Il n'existe aucun engagement contractuel particulier au sein d'ALTI. Les salariés de la société bénéficient des dispositions de la convention collective du SYNTEC en matière d'indemnité de départ à la retraite.

La société étant de création récente et le personnel d'âge moyen peu élevé, le montant des engagements liés aux indemnités de départ en retraite n'est pas significatif. Il n'est pas provisionné.

Engagements de crédit-bail mobilier

Les contrats de crédit-bail mobilier concernent des véhicules et du matériel informatique courant. Les engagements correspondants ne sont pas chiffrés car ils ont été considérés non significatifs.

Nantissements

Alti a consenti un nantissement de valeurs mobilières de placement pour un montant de 507 KF au profit du Crédit du Nord, bailleur des locaux de Levallois Perret.

Cautions et garanties consenties au profit de Alti International

- Alti avait souscrit une garantie de parfait achèvement au profit de la société BULL A/S, filiale danoise du groupe BULL, pour la réalisation par la Société Alti International, en qualité de sous-traitant, du projet d'intégration d'un système de tarification douanière dénommé POLCUSTOMS en Pologne.

Par un accord en date du 18 octobre 2000 avec la société BULL, la société Alti International a mis un terme définitif à sa participation dans ce projet . L'ensemble des garanties consenties par Alti ont été levées en date du 17 novembre 2000.

- Alti a souscrit un engagement de remboursement à première demande au profit de la S.A. Banque de Bruxelles Lambert en garantie du parfait remboursement par la Société ALTI International des concours accordés par la banque.

Il s'agit pour ALTI d'un engagement irrévocable, tant à l'égard d'ALTI International que de la banque.

- Alti SA a souscrit une caution irrévocable portant sur le remboursement de toutes les sommes qui pourraient être dues par Alti International au titre d'un contrat de location de longue durée auprès de la société Avis Fleet Services portant sur une flotte de 10 véhicules.

Cautions et garanties consenties au profit de Topics

- Alti SA s'est engagée à se substituer à Topics en cas de défaillance de la Société sur le contrat Prefalux, pour l'achèvement dudit contrat.

Le montant du contrat s'élève à 6 662 700 francs luxembourgeois.

L'engagement contractuel d'ALTI vis-à-vis de la Société Prefalux subsiste tant que le contrat n'est pas achevé.

Titres acquis avec clause de révision de prix et cautions reçues

IACS : Un complément de prix maximum de 6 MF sera éventuellement versé aux cédants de la société, pour un montant de 2 MF sur la base des résultats arrêtés au 30/09/01 et pour un montant de 4 MF sur la base des résultats arrêtés au 30/09/02.

En contrepartie, les cédants ont consenti une garantie bancaire d'un montant de 244 KF jusqu'au 31/12/03.

Exceed : Un complément de prix d'un montant maximum de 1 MF sera éventuellement versé au fondateur de la société pour moitié au 31 mars 2001 et pour solde au 31 mars 2002 sous réserve de l'atteinte d'objectifs fixés ou à fixer sur les clôtures annuelles 31/12/00 et 31/12/01.

Le cédant s'est engagé à garantir les actifs et les passifs de la société Exceed dans la limite de 2 250 KF et jusqu'au 31/12/05 moyennant une caution bancaire.

Novaxis : Un complément de prix d'un montant maximum de 2.5 MF sera éventuellement versé au cédant sur la base des résultats de la société au 31/12/00 (complément maximum 1 MF) et au 30/06/01 (complément maximum 1.5 MF).

Le cédant s'est engagé à garantir les actifs et les passifs de la société Novaxis dans la limite maximum du prix total et jusqu'au 30/06/04 moyennant une caution bancaire initialement fixée à 500 KF, qui sera ensuite progressivement réduite à 350 KF en 2002 et 175 KF à partir de 2003.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Date Acquisition	Date clôture	Capital	Capitaux Propres hors Résultat (KF)	% du capital détenu	Montant de la participation nette de dépréciation	Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'Affaires du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours du dernier exercice
ALTI INTERNATIONAL	11.09.97	30.09.00	1 476	-406	51%	753	1 645	(5)	19 954	- 1 964	-
AGS (1)	01.06.99	30.09.00	500	-	70%	0	2 743		8 874	- 3 845	-
EURACTIV (2)	18.08.99	30.09.00	250	2 199	100%	7 870	-		5 849	169	-
TOPICS (3)	25.01.00	30.09.00	206	1 368	100%	5 500	-	1 083	12 858	810	-
IACS (4)	12.01.00	30.09.00	500	-2 336	60%	813	2 138		2 532	-1 398	-
ALTI AMERICA	01.12.99	30.09.00	995	-	51%	500	9 181		18 803	-908	-
EXCEED	05.05.00	31.12.00	81	22	100%	9 000	1 606		5 387	-603	-
NOVAXIS	08.06.00	31.12.00	1 515	-904	96.5%	2 899	1 679		9 268	-764	-
E-REPORTFOLIO.COM	07.06.00		6 179	6 179	49%	3 028	-				-
ADPLAY	31.07.00		2 500	-	2.5%	250	-				-

(1) 1er exercice social (durée 18 mois)

(2) durée de l'exercice ramenée à 9 mois

(3) durée de l'exercice ramenée à 9 mois

(4) durée de l'exercice ramenée à 6 mois

(5) engagement de remboursement à première demande au profit de la Banque Bruxelles Lambert des concours bancaires accordés par la banque caution consentie au titre d'un contrat de location longue durée d'une flotte de 10 véhicules au profit de la société Avis Fleet services

4.6 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

4.6.1 Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 30 septembre 2000

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Société Alti relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2000, établis en francs, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Le 11 janvier 2001

Les Commissaires aux Comptes :
C.R.E.G. ERNST & YOUNG Audit
Albert Rojzman Denis Thibon

4.6.2 Attestation des commissaires aux comptes sur les comptes pro forma au 30 septembre 2000

Vous nous avez demandé d'examiner les comptes consolidés pro forma couvrant la période du 1er octobre 1999 au 30 septembre 2000, tels qu'ils sont joints au présent rapport, établis pour tenir compte de l'acquisition en cours d'exercice des Sociétés IACS, Novaxis, Value Stream et Exceed et pour insertion dans le document de référence du Groupe Alti.

Ces comptes consolidés pro forma ont été établis, sous la responsabilité du conseil d'administration, selon les méthodes décrites en note II des comptes consolidés pro forma d'Alti, S.A., à partir :

- (1) des comptes consolidés d'Alti, S.A. au 30 septembre 2000,
- (2) des comptes annuels au 31 mars 2000 (exercice d'une durée exceptionnelle de dix-huit mois) et au 30 septembre 2000 (exercice d'une durée exceptionnelle de six mois) d'IACS,
- (3) des comptes annuels au 30 septembre 2000 (exercice d'une durée exceptionnelle de onze mois) d'Alti America,
- (4) des comptes annuels au 31 décembre 1999 et des comptes sociaux intermédiaires au 30 septembre 2000 (neuf mois d'activité) d'Exceed,
- (5) des comptes annuels au 31 décembre 1999 et des comptes sociaux intermédiaires au 30 septembre 2000 de Novaxis.

• **Comptes ayant fait l'objet d'un audit**

Les comptes suivants ont fait l'objet d'un audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir une assurance raisonnable que ces comptes ne comportent pas d'anomalies significatives.

Les comptes consolidés d'Alti, S.A. au 30 septembre 2000 ont fait l'objet, de notre part, d'un audit selon les normes de la profession. Notre audit nous a conduits à exprimer une opinion sans réserve ni observation sur les comptes consolidés d'Alti, S.A. au 30 septembre 2000.

Les comptes annuels au 31 mars 2000 d'IACS ont fait l'objet d'un audit par le Cabinet Audit Conseil et Management qui l'a conduit à exprimer une opinion sans réserve, avec une observation sur le changement de méthode relatif à la comptabilisation de frais de logiciels.

Les comptes annuels au 30 septembre 2000 d'IACS ont fait l'objet d'un audit par le Cabinet Audit Conseil et Management qui l'a conduit à exprimer une opinion sans réserve ni observation.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 de Novaxis ont fait l'objet d'un audit par le Cabinet Jean Ajchenbaum qui l'a conduit à exprimer une opinion sans réserve ni observation.

• **Comptes ayant fait l'objet de procédures d'examen limité**

Les comptes suivants ont fait l'objet de procédures d'examen limité selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que ces comptes ne comportent pas d'anomalies significatives.

Les comptes annuels au 30 septembre 2000 d'Alti America et les comptes sociaux intermédiaires au 30 septembre 2000 d'Exceed ont fait l'objet, de la part d'Ernst & Young, de procédures d'examen limité selon les normes de la profession.

Les comptes sociaux intermédiaires au 30 septembre 2000 de Novaxis ont fait l'objet, de la part d'Ernst & Young Audit, de procédures d'examen limité selon les normes de la profession.

Les procédures d'examen limité n'ont pas révélé d'anomalies significatives.

Nous avons effectué notre examen des comptes consolidés pro forma selon les normes de la profession. Ces normes requièrent une évaluation des procédures mises en place pour le choix des conventions et l'établissement des comptes pro forma ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les conventions retenues sont cohérentes, de vérifier la traduction chiffrée de ces dernières et de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des comptes consolidés d'Alti, S.A. au 30 septembre 2000.

Les comptes pro forma ont vocation à traduire l'effet sur des informations financières historiques de la réalisation, à une date antérieure à sa survenance réelle ou raisonnablement envisagée, d'une opération ou d'un événement donné. Ils ne sont toutefois pas nécessairement représentatifs de la situation financière ou des performances qui auraient été constatées si l'opération ou événement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle ou raisonnablement envisagée.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'élément de nature à remettre en cause le caractère raisonnable des conventions retenues pour présenter les effets de l'acquisition en cours d'exercice des Sociétés IACS, Novaxis, Value Stream et Exceed dans les comptes consolidés pro forma, la traduction chiffrée de ces conventions et la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des comptes consolidés d'Alti, S.A. au 30 septembre 2000.

Le 13 février 2001

Les Commissaires aux Comptes :

C.R.E.G. ERNST & YOUNG Audit

Albert Rojzman Denis Thibon

4.6.3 Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux au 30 septembre 2000

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2000, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Alti, établis en francs, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels, établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels..

Le 11 janvier 2001

Les Commissaires aux Comptes :
C.R.E.G. ERNST & YOUNG Audit
Albert Rojtman Denis Thibon

4.6.4 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées au 30 septembre 2000

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L. 225-38 (anciennement article 101) du nouveau Code de commerce.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. AVEC LA SOCIÉTÉ ALTI GLOBAL SERVICES

Nature et objet

Alti a signé le bail relatif aux locaux occupés par Alti Global Services à Lyon. Alti a consenti une sous-location totale à sa filiale.

Modalités

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2000, le montant du loyer et des taxes refacturés s'est élevé à F. 190 139.

2. AVEC LA SOCIÉTÉ ALTI INTERNATIONAL

Nature et objet

Alti a consenti au cours de l'exercice des avances de trésorerie à sa filiale Alti International. Ces avances ont été rémunérées au taux de 7 % l'an.

a. Modalités

Les produits financiers comptabilisés au titre de cette avance s'élèvent à F. 190 174 pour l'exercice clos le 30 septembre 2000.

b. Nature, objet et modalités

Alti a souscrit une garantie de parfait achèvement au profit de la Société Bull A/S, filiale danoise du Groupe Bull, pour la réalisation par Alti International, en qualité de sous-traitant, du projet d'intégration d'un système de tarification douanière dénommé Polcustoms en Pologne.

c. Nature, objet et modalités

Alti a souscrit un engagement de remboursement à première demande au profit de la S.A. Banque Bruxelles Lambert en garantie du parfait remboursement par Alti International des concours accordés par la banque.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Le 11 janvier 2001

Les Commissaires aux Comptes :
C.R.E.G. ERNST & YOUNG Audit
Albert Rojzman Denis Thibon

5

Renseignements concernant l'administration et la direction

5.1 MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

5.1.1 Conseil d'Administration d'ALTI

- Monsieur André BENSIMON, Fondateur de la société ALTI
Administrateur (nommé par l'AGE du 31 mars 1998, son mandat expirera lors de l'AG statuant sur les comptes du 30/09/2003),
Président du Conseil d'Administration d'ALTI S.A. (nommé par le Conseil d'Administration du 31 mars 1998 pour la durée de son mandat d'administrateur),
Président du Conseil d'Administration d'ALTI Global Services
Président du Conseil d'Administration de Topics
Président du Conseil d'Administration d'Euractiv Partner
Administrateur d'ALTI International
- Monsieur Michel HAMOU, Fondateur de la société ALTI
Administrateur (nommé par l'AGE du 31 mars 1998, son mandat expirera lors de l'AG statuant sur les comptes du 30/09/2003),
Directeur Général d'ALTI S.A. (nommé par le Conseil d'administration du 31 mars 1998 pour une durée identique à celle du mandat de Président de Monsieur BENSIMON)
Administrateur d'ALTI International
Administrateur d'ALTI Global Services
Administrateur de la société Euractiv Partner
Administrateur de TOPICS
- Monsieur Jean-Marc Karcenty, Administrateur (nommé par l'AGO du 28 septembre 1999, son mandat expirera lors de l'AG statuant sur les comptes du 30/09/2003), titulaire d'un contrat de travail.
Administrateur de TOPICS

5.1.2 Comité de direction d'ALTI :

- Monsieur André BENSIMON
- Monsieur Michel HAMOU
- Monsieur Alain GEORGY, Directeur général d'ALTI International
Vice-président de la société Alti America
- Madame Laurence SAFONT, Directeur administratif et financier

5.2 RÉMUNÉRATION ET INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIÉTÉ

Il n'y a pas eu de jetons en présence au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2000.

La rémunération concernant les dirigeants (membres du Conseil d'Administration) s'est élevée à 2,2 MF pour l'exercice clos au 30 septembre 2000.

La part du capital détenue actuellement nominativement par les membres du Conseil d'Administration représente 57,19 % du capital de la Société au 31 décembre 2000.

5.3 INDICATION GLOBALE DES PRÊTS OU DES GARANTIS CONSTITUÉS EN DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Néant.

5.4 INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ , DANS CELUI D'UNE SOCIÉTÉ QUI EN DÉTIENT LE CONTRÔLE, DANS CELUI D'UNE FILIALE DE LA SOCIÉTÉ OU CHEZ UN CLIENT OU FOURNISSEUR SIGNIFICATIF.

Certains dirigeants de la Société sont actionnaires, comme précisé au paragraphe 2.2.5.

Par ailleurs, ainsi que mentionné au paragraphe 5.1.1, certains dirigeants de la Société sont actionnaires et mandataires des filiales d'ALTI.

Aucun dirigeant ne détient d'intérêt chez un client ou chez un fournisseur significatif de ALTI.

5.5 INTÉRESSEMENT ET PARTICIPATION DES SALARIÉS

En date du 28 juillet 1999, la société Alti a conclu un accord de participation d'une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction.

La réserve spéciale de participation est calculée conformément aux dispositions de l'article L442-2 du code du travail. En sont bénéficiaires, les salariés ayant au moins 6 mois d'ancienneté. Avant l'expiration du délai de 5 ans, les fonds sont affectés à un Plan d'Épargne Entreprise.

Il n'y a pas eu de participation pour l'exercice clos le 30 septembre 2000, pour l'exercice clos le 30 septembre 1999, le montant total de la participation s'est élevé à 1,6 MF.

L'accord d'intéressement initialement conclu le 17 février 1997 est arrivé à son terme le 30 septembre 1999, il n'a pas été renouvelé.

5.6 INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 septembre 1999 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir, pendant une durée de cinq ans, un plan d'option de souscription ou d'achat d'actions, portant sur un maximum de 205 000 actions au bénéfice des salariés de la société et de ses filiales. Deux premières attributions ont été réalisées dans les conditions suivantes :

	PLAN N° 1	PLAN N° 2
Date d'assemblée	28/09/1999	28/09/1999
Date du Conseil d'Administration	04/02/2000	01/08/2000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	205 000	154 200
Nombre d'actions attribuées	50 800	50 350
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les membres du Comité de Direction	6 500	16 300
Nombres de Dirigeants concernés	13	15
Point de départ d'exercice des options	04/02/2003	01/08/2003
Date d'expiration	03/02/2005	31/07/2005
Prix de souscription (1)	78.32 €	19.98 €
Nombre d'actions souscrites au 6 décembre 2000	Néant	Néant

(1) Le prix de souscription correspond à 95 % de la moyenne des 20 derniers cours de bourse précédant la tenue du Conseil d'Administration.

ARCHITECTURE DISTRIBUÉE

Organisation des applications en couches indépendantes pouvant résider sur différents ordinateurs en réseau. Cette organisation apporte une grande souplesse de localisation physique.

BUSINESS INTELLIGENCE

Domaine utilisant les technologies de l'informatique décisionnelle à des fins stratégiques en intégrant des informations internes et externes à l'entreprise.

CORBA

Common Object Request Broker Architecture. Norme de communication entre objets distribués.

C++

Langage de programmation orienté objet.

CTI

Couplage téléphonique -informatique: technologie de base des centres d'appel permettant un accès simultané avec ressources informatiques et téléphoniques.

DATAWAREHOUSE

"Entrepôt de données". Voir informatique décisionnelle.

DCOM

Distributed Component Object Model. Modèle de communication entre objets distribués, en environnement Microsoft.

E-COMMERCE

Domaine du commerce électronique, utilisant le réseau Internet pour la vente à distance.

ERP

Enterprise Resource Planning, équivalent de PGI.

GRC

Gestion de la Relation Client ou bien, CRM: Customer

RELATIONSHIP MANAGEMENT

Concerne l'assistance et l'information client, la constitution d'offres personnalisées, les centres d'appel, l'après-vente, le marketing basé sur le Web ...

INFORMATIQUE DÉCISIONNELLE

Ensemble de technologies permettant d'exploiter les données informatisées à des fins de prise de décision : analyses de risques, contrôle de gestion, reporting, consolidation, tableaux de bord, statistiques.

INFORMATIQUE NOMADE

Ensemble de technologies permettant d'accéder au système d'information à distance, incluant : les téléphones mobiles les plus récents, les assistants personnels, les ordinateurs de poche ...

INTERNET

Le réseau des réseaux, désigne un ensemble de services de communication électronique, disponible au niveau planétaire.

INTRANET

Technologies Internet, utilisées dans un cadre strictement interne à l'entreprise.

JAVA

Langage de programmation orienté objet, introduit par SUN Microsystems en 1995, a connu un très fort développement grâce à l'explosion du Web. Fonctionne sur de nombreux systèmes d'exploitation.

LOGICIEL LIBRE

Logiciel libre de droits de licence, fruit du travail d'une communauté bénévole.

MIDDLEWARE

Couche logicielle, proche du système d'exploitation, assurant la communication entre applications.

MTS

Microsoft Transaction Server. Moniteur transactionnel pour objets (Microsoft)

OBJET

Démarche moderne de conception et développement, qui assure la souplesse et la réutilisabilité des applications.

OBJET METIER

Objet de haut niveau, permet de modéliser des concepts du monde réel.

ORB

Object Request Broker. Logiciel de communication entre objets distribués, conforme à la norme CORBA. Visibroker et Orbix font partie des ORB.

PGI

Progiciel de gestion intégrée. Un PGI est en général composé d'un référentiel d'entreprise et de services métier (comptabilité, paye, gestion des achats et des stocks, production ...) qui communiquent entre eux. SAP R/3 est un PGI.

PLUG-IN

Plug-in ou Add-on: extension des logiciels de navigation Internet.

SGBD

Système de gestion de bases de données. Ce terme désigne en fait les SGBD dits relationnels, tels qu'Oracle, Informix, Sybase, SQL Server.

SGBDO

Système de gestion de bases de données objet, dédiées à la gestion de données complexes, représentées sous formes d'objets.

SI

Système d'information.

UML

Unified Method Language. Notation standardisée, utilisée dans la conception objet.

UNIX

Système d'exploitation pour moyens et gros systèmes. Concurrence fortement les grands systèmes car il n'est pas propriétaire.

VRML

Virtual Reality Markup Language. Technologie permettant d'intégrer des représentations en 3 dimensions à une page Web.

